

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et RÉDACTION :**

au Secrétariat du Gouvernement.

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.**

## ÉCHOS ET NOUVELLES :

Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.

## ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

**ÉCHOS & NOUVELLES**

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 16 janvier 1917, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

F. L.-H.-B., ouvrier peintre, né le 4 juin 1894, à Monaco, demeurant à La Condamine ; F. T.-A., ouvrier boulanger, né le 17 mai 1895, à Monaco, demeurant à La Condamine ; G. J.-B., sans profession, né le 11 août 1900, à San Dalmazzo de Tende (Italie), demeurant à Monaco ; le premier, à un an et un jour de prison ; le deuxième, à dix mois de prison ; le troisième, à un mois de prison (avec sursis) ; pour 1<sup>o</sup> vol simple, 2<sup>o</sup> coups volontaires et violences, 3<sup>o</sup> menaces verbales de mort.

F. P., cordonnier, né le 16 novembre 1875, à Portovenere, province de Gênes (Italie), demeurant à Beausoleil, six jours de prison et 16 fr. d'amende, pour infraction à arrêté d'expulsion.

**ÉTUDES HISTORIQUES****LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**

depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Suite (1)

En parcourant la Correspondance, nous pourrions relever d'autres indications se rapportant à des spectacles de comédie.

Bien que le Prince affectionnât surtout l'art musical, il ne dédaignait point l'art dramatique, puisqu'il en possédait les meilleures œuvres dans sa bibliothèque. Nous avons déjà vu qu'il avait réuni plusieurs éditions de Molière, de Corneille et de Racine. A côté de ces Maîtres, nous voyons figurer d'autres écrivains de théâtre de mérite moindre et notamment le répertoire des Comédiens Italiens.

Dans la partie : *Opera incompleta et Duplicata*, l'inventaire mentionne des séries de petits livrets de comédies sans en désigner les titres ; ils avaient dû servir de rôles aux acteurs pour les répétitions.

Ainsi, la plus grande variété de genres régnait sur la scène du Palais. Tour à tour nous avons vu s'y produire des concerts, des représentations d'opéra, de comédies, de parodies inédites ou empruntées aux théâtres de Paris. A tous ces genres, nous pouvons encore en ajouter un autre.

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

La troupe comprenait, en plus de ses éléments d'interprétation, des auteurs et des compositeurs qui bâtissaient parfois des pièces de circonstance à propos d'importants événements locaux. Il nous reste des parties d'une de ces pièces, motivée par le mariage de la fille aînée du Prince, Louise-Hippolyte, avec Jacques-François-Léonor de Matignon, mariage qui fut célébré le 20 octobre 1715. Le fiancé était arrivé quatre jours avant, le 16 octobre, amené par Marie de Lorraine, princesse de Monaco, qui retournait dans la Principauté après une longue absence.

Les fêtes organisées à cette occasion s'illustrèrent d'une représentation de gala dont le programme comprenait sans aucun doute des parties destinées à faire valoir les artistes du chant et de l'orchestre, et nous savons avec certitude qu'il se complétait par la pièce ci-après, que nous reproduisons d'après le manuscrit intercalé dans le Recueil des Poésies du Prince Antoine I<sup>er</sup>. Une note ajoutée à la fin de ce texte nous apprend que l'œuvre est « de la composition du sieur David, musicien de l'Opéra de Monaco ».

**LE RETOUR****DES PLAISIRS ET DE LA PAIX**

marqué par l'arrivée de Son Altesse Madame Marie de Lorraine, Princesse de Monaco, le 16 octobre 1715, et par le mariage de Monseigneur le Duc et Madame la Duchesse de Valentinois, célébré le 20 du même mois, à Monaco.

**THÈME OU EXPLICATION HISTORIQUE DE LA PIÈCE.**

Durant les pourparlers qui précédèrent le mariage de la princesse héritière Louise-Hippolyte, un désaccord avait surgi entre son père et la famille de sa mère Marie de Lorraine. Celle-ci, à cause de ce désaccord, était restée longtemps éloignée de Monaco. Enfin, un arrangement était intervenu à la suite duquel fut décidé le mariage de la fille aînée du prince de Monaco avec le comte de Thorigny. Marie de Lorraine revint alors dans la Principauté accompagnant le fiancé de sa fille.

Le chœur, représenté par les Monégasques, indique la tristesse éprouvée pendant la durée du dissentiment survenu dans la Famille Princièrè et exprime la joie de voir enfin la Paix ramenée sous les auspices de l'Amour et de l'Hymen.

Imitation du prologue de PHAËTON (1).

Le théâtre représente le Palais de Monaco élevé sur son rocher.

L'AMOUR paraît au milieu de groupes de Monégasques qui, en dansant et chantant, marquent une joie éclatante.

**CHŒUR DES MONÉGASQUES.**

On n'entend plus gronder l'orage,  
Fêtons le retour de la Paix.  
L'Amour revient sur ce rivage  
Pour y répandre ses bienfaits.  
Nous venons joyeux rendre hommage  
Au Dieu charmant si plein d'attraits.

(1) *Phaëton*, opéra de Lulli et Quinault, comportait une magnifique mise en scène. Le prologue surtout en était célèbre et c'est la partie qui était reproduite à Monaco.

L'histoire de cet opéra est intéressante. Quinault ayant fâché la favorite Montespan, Lulli fut obligé de se séparer de son librettiste habituel. Le poème de *Phaëton* avait été commandé à Racine et à

L'HYMÉNÉE, accompagné de ses suivants, paraît sur le théâtre et invite les Monégasques à se réjouir.

**CHŒUR DES MONÉGASQUES dansant et chantant.**

Célébrons cet heureux jour,  
L'Hymen entre en notre ville,  
Il vient se joindre à l'Amour.

De combien de bonheurs ce jour sera fertile !

**L'HYMÉNÉE.**

Dans les bras d'un Héros chéri de la Sagesse,  
Je dépose avec joie une aimable Princesse.  
J'ai su leur inspirer les plus tendres transports,  
Les unir tous les deux par les nœuds les plus forts ;  
J'allume leurs beaux feux ; l'ardeur qui les enchante,  
Deviendra toujours plus constante.

Dans leur gloire immortelle, au comble de leurs vœux,  
Les Dieux, s'ils n'étaient Dieux, seraient bien moins

Le sort d'une chaîne si belle [heureux,

Se découvre à mes yeux,

Je vois une grandeur nouvelle

S'élever dans ces lieux.

Un jour sur ce rocher stérile

Doivent naître des demi-dieux.

L'Amour y répand ses faveurs

Et l'Hymen en fait son asile.

La Discorde ni les malheurs

N'atteindront plus ce lieu tranquille.

**L'AMOUR.**

Allez annoncer ces beaux nœuds,

Aimables ris, aimables jeux,

Rendez cette fête éclatante ;

Amenez les plaisirs et leur suite charmante,

Annoncez cet hymen dans l'Empire amoureux.

(Les suivants de l'Amour et ceux de l'Hymen chantent et dansent ensemble.)

**LES CHŒURS.**

Aimables ris, aimables jeux,

Annoncez cet hymen dans l'Empire amoureux.

**L'AMOUR.**

Des riches vallons de Cythère

J'apporte la joie en ces lieux.

Je viens y consommer un amoureux mystère,

Désiré des mortels, favorisé des Dieux.

En vain la Discorde cruelle

Voulut souffler ici ses feux pernicieux ;

Brisant sa fureur criminelle

Nous ferons avorter ses desseins odieux.

Un nouveau temps commence, aurore de beaux jours.

Le Maître de ces bords rappelle les Amours.

La troupe des Bonheurs arrive les mains pleines,

Il change du Destin les rigueurs inhumaines.

Reprenez d'aimables chaînes,

Mettez fin à vos tourmens.

Le cœur trouve après les peines

Les plaisirs les plus charmans.

De chants pleins de tendresse

Animons nos concerts ;

Marquons notre allégresse

Par les plus doux des airs.

La Reine des Amours

Paraît sur ce rivage ;

Son retour nous présage

Des plaisirs pour toujours.

Boileau qui y travaillaient à contre-cœur, ainsi que le raconte Boileau dans un Avertissement placé en tête du Prologue de cet opéra qu'il avait commencé. Enfin, le Roi eut pitié de Quinault et le chargea d'écrire *Phaëton*, ce qui satisfait tout le monde, sauf M<sup>me</sup> de Montespan.

L'AMOUR ET L'HYMEN.  
(Au Prince.)

Vous, Héros fortuné, que le Ciel favorise  
Par un hymen si beau votre nom s'éternise,  
La gloire jusqu'ici vous a surtout charmé  
Mais il n'est pas moins doux, Monseigneur, d'être aimé.

Cette piécette mérite d'être tirée de l'inédit, fut-ce seulement pour la raison qu'elle est la doyenne de toutes les œuvres dramatiques ou musicales inspirées de faits locaux que la Principauté a vu naître, qui sont nombreuses et parmi lesquelles il en est de remarquables, comme, pour n'en rappeler qu'une, la scène que Jean Aicard a composée pour l'inauguration du Théâtre de Charles Garnier.

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

SOCIÉTÉ DE L'HOTEL DE PARIS ET SES ANNEXES  
A MONTE CARLO

DEUXIÈME CONVOCATION

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 30 décembre 1916 n'ayant pu être tenue faute d'un nombre suffisant d'actions déposées, MM. les Actionnaires, en conformité de l'article 37 des statuts, sont à nouveau convoqués pour le **mercredi 7 février 1917**, à 10 heures du matin, au siège social, à Monte Carlo, Hôtel de Paris, avec le même ordre du jour, savoir :

Modifications des statuts, notamment aux articles 17, 27, 29, 36, 37 et 42.

Pour être admis à cette Assemblée, les Actionnaires devront déposer leurs titres au siège social, cinq jours avant la réunion.

La production d'un récépissé de dépôt délivré par la Banque de France, le Crédit Foncier de France, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte de Paris, la Banque du Sud-Est et les Banques Rothschild, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Le Conseil d'Administration.

AMEUBLEMENTS & TENTURES  
EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest  
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

PARFUMERIE  
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

VENTE APRÈS DÉCÈS

d'un fonds de commerce dénommé

BAR DE LA GARE

exploité à Monaco, commune de la Condamine, avenue du Castelleretto, n° 12 ; ensemble le matériel, objets mobiliers et marchandises en dépendant.

S'adresser pour tous renseignements, à M. Cioco, curateur de la succession vacante Andres, au Greffe général de Monaco.

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ÉTAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. «<<<

LA FRANCE Compagnie anonyme  
à primes fixes,

fondée en 1837.

Capitaux et Fonds ( Incendie ..... 92 millions  
de garantie ( Vie ..... 103 millions  
Valeur des immeubles de la Cie..... 50 millions  
Sinistres payés aux Assurés..... 300 millions  
Capitaux assurés au 1<sup>er</sup> Janvier 1912 :  
**246 milliards** 953 millions 428.000 fr.

LA CONCORDE Compagnie anonyme  
à primes fixes,

fondée en 1905.

Capital social ..... 6 millions 800.000 francs  
Fonds de garantie ..... 9 millions 863.696 francs  
Encaissement annuel... Plus de 3 millions de fr.  
au 1<sup>er</sup> Janvier 1912.

Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères.

Retraite. ===== Incendie et Explosions.

Tous Accidents sur terre et sur mer. =====

==== Responsabilité civile et professionnelle.

Bris de glaces. ===== Dégâts des Eaux.

Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU

Agent général d'Assurances

Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Crovetto

Boulevard de l'Ouest, MONACO

APPAREILS & PLOMBERIE  
SANITAIRES

H. CHOINIÈRE & G. VAUTIER

TÉLÉPHONE : 0-08

18, Boulevard des Moulins

MONTE CARLO

Devis gratuits sur demande

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C<sup>ie</sup> LYONNAISE  
D'ASSURANCES MARITIMES  
RÉUNIES.

Comp<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice

C<sup>ie</sup> Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine  
et  
Villa Le Vallonnel, Beausoleil.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE  
de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865  
Capital : 55.000.000 - Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :  
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce  
Paiements et envois de Fonds :: Chèques  
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse  
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres  
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts  
Paiement de tous coupons Français et Etrangers  
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux  
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 43.178.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 19.985.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.287 et 17.628.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.397.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux Cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 31.879 et 84.716.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 102.698 à 102.705.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 5.326, 6.202, 49.317 et 38.858.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 18 janvier 1917. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.797.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1917.